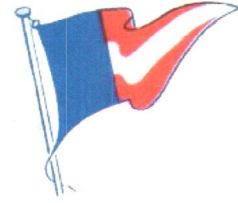


BP 14149 Arue 98701
Tel 40 427 803
Fax 40 423 707
Email: contact@yctahiti.org
www.yctahiti.org



YACHT CLUB DE TAHITI

PROCÈS VERBAL

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU YACHT CLUB DE TAHITI DU 1.04.2020

Présents: Tony TEKUATAOA (Président) / Jessee BESSON (directeur) / Loana GUTIERREZ (trésorière) / Hélène THOREL (Secrétaire) / Jean-Yves TEKUATAOA (section Optimist) / Stéphane LAMOTTE (section croiseur) / Thierry HARS (vice-président)

Excusés: Yoann RONCIN (trésorier-adjoint) / Hubert MONGARDE (secrétaire adjoint)

Début de la réunion : 18h10 en visioconférence compte tenu du confinement et du couvre feu

Point budgétaire :

Compte courant : 5 113 342 cfp

Compte épargne : 2 527 782 cfp

Compte à termes : 2 millions cfp

Situation Covid-19 :

Impact sur les finances du club car classes de mer, régates, entraînements annulés et sur les sous-locataires également.

Courriers reçus des sous-locataires exprimant une demande de geler les loyers durant le confinement.

Envoi d'un courrier à la Mairie pour demander le gel du loyer.

Voir avec les sous-locataires le montant des aides.

Voir pour les associations si possible d'avoir des aides en tant qu'employeurs.

Point sur la situation des salariés :

Note de service préparée pour la prise de congés des salariés.

D'ici le 15 avril Anne et Hervé seront à zéro.

Proposition de Jessee : un mi-temps en rotation, cela permet de garder une permanence au club. Assurer la sécurité des bateaux, travail de maintenance du matériel, continuité du travail administratif et comptable.

Proposition du CD de garder un travail à temps complet pour les 15 prochains jours. En proposant à Manu de prendre des jours de congés car il a encore beaucoup de jours à prendre. Ce qui permet à

Hervé de continuer à travailler à temps complet sur cette période. Anne et Jessee alternant travail en présentiel et télétravail.

Une discussion va être engagée avec les employés pour avoir leur avis sur les modalités.

Les sections :

Optimists :

Dans le cadre l'annulation du Championnat en Nouvelle Zélande

Remboursement du déplacement :

Globalement récupération des avances faites cependant, Kathy Elliot ne veut pas rembourser la location des bateaux malgré les demandes réitérées car pour elle c'est un report de compétition et non une annulation.

Accueil / renouvellement/exclusion :

Renouvellement : la liste sera diffusée au CD via mail

Accueil :

Ralph TSHA demande de membre et de place acceptée

TAAROAMEA Vaihiti, poti marara, demande de membre et de place acceptée

FROMENT William, achat bateau moteur, demande membre et de place acceptée

CLEMENTINS Claire : possibilité de rester au corps mort au tarif visiteur

Manutea DELVALLET : courrier avec accusé de réception pour demande de payer le tarif visiteur jusqu'à la fin du confinement puis de bouger le bateau hors du club à l'issue du confinement (Irrégularités / propriétaire du bateau / assurantielles...)

Questions diverses :

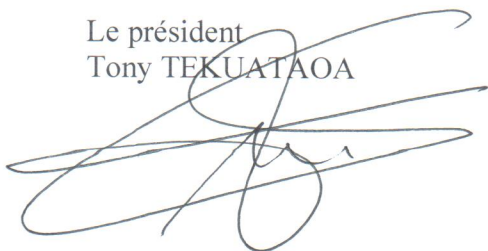
Une grande partie du temps de travail du directeur et de la secrétaire est consommé par des actions de recouvrement d'impayés, de relances, de procédures...ce qui n'est pas chose facile. Les membres du YCT doivent rester courtois vis-à-vis de ces procédures de recouvrement. Le prélèvement automatique est la règle (RI Art. 13)

Ce temps consacré est amputé à celui consacré au développement du YCT et ses activités. Le CD prévoit un durcissement des sanctions.

Le renouvellement de membre n'est pas automatique selon les nouvelles dispositions statutaires.

Fin de la réunion 20h52

Le président
Tony TEKUATAOA



Le secrétaire
Hélène THOREL

